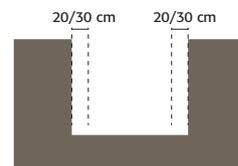


Conseils de pose des appareils enterrés

Ces généralités sont complétées des conseils de pose détaillés dans notre notice de pose.

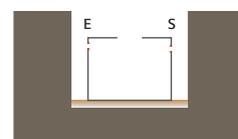
1 Creuser un trou suffisamment grand pour recevoir l'appareil sans permettre son contact avec les parois de la fouille. Prévoir 20 à 30 cm de remblai latéral.



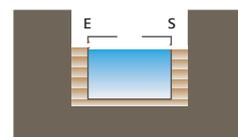
2 Stabiliser le fond de la fouille. Disposer au fond, un lit de sable de 10 cm d'épaisseur en ayant préalablement enlevé tout élément poinçonnant ou réaliser une semelle en béton si le sol n'est pas assez résistant ou stable.



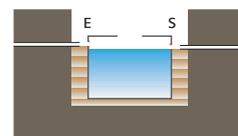
3 Installer l'appareil au fond de la fouille et parfaitement de niveau. Le centrer par rapport à la fouille. Attention au sens de pose, respecter le sens de circulation des effluents. L'entrée et la sortie sont marquées respectivement d'un E ou d'un S ou une flèche indique le sens de l'écoulement.



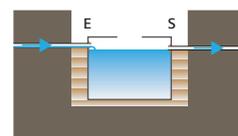
4 Remblayer autour de l'appareil avec du sable ou matériau sableux, tout en le remplissant d'eau claire afin d'équilibrer les pressions. Ce remblaiement latéral doit être effectué symétriquement par couches successives en tassant par arrosage.



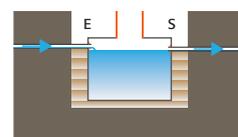
5 Positionner les tuyaux entre les appareils. Respecter une pente entre 2 et 4 % pour les eaux brutes et entre 0,5 et 1 % pour les eaux prétraitées.



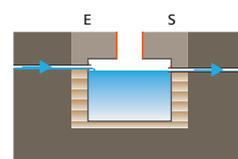
6 Raccorder l'entrée et la sortie de l'appareil de façon étanche au circuit. Nos appareils sont équipés d'un joint à lèvres pour assurer l'emboîtement parfait et l'étanchéité du raccordement des tuyaux d'entrée et de sortie en PVC Ø 100 mm. Lubrifier leurs extrémités et les brancher.



7 Remonter le ou les tampons d'accès à la surface du sol. Utiliser nos rehaussements cylindriques emboîtables ou vissables en polyéthylène ou en béton. Leur hauteur totale ne devra pas dépasser la hauteur de remblai autorisée selon le type d'appareil.



8 Terminer le remblai avec de la terre végétale, débarrassée de tout élément caillouteux ou pointu.



Tout passage de véhicule ou stockage de charges lourdes sur nos appareils est interdit, sauf dispositions spécifiques d'installation.

Dans le cas de sols difficiles (exemple : imperméable, argileux, etc.) ou d'une nappe, le lit de pose doit être réalisé avec du sable stabilisé sur une épaisseur de 0,2 m et le remblayage sur une largeur de 0,2 m autour de chaque appareil (sable stabilisé = sable mélangé à sec avec du ciment dosé à 200 kg pour 1 m³).

Dans les cas où une dalle de répartition, un mur de soutènement ou une semelle en béton est nécessaire, une étude spécifique prenant en compte les facteurs externes tels que le poids de la charge, la fréquence de la charge roulante, les poussées latérales, la hauteur de la nappe phréatique... doit être menée. Il est nécessaire de faire appel à un bureau d'études spécialisé.



SUPERPLASTIC